

La répression érotique comme violence institutionnelle dans Diderot

~

Soumis par Norah Frye

Le 31 octobre, 2022

French 4MM3

Dans *La Religieuse* par Diderot, la violence apparaît comme un thème constant. Tandis que Diderot présente à son public la violence émotionnelle, la violence interpersonnelle, la violence sexuelle et plus encore, on pourrait être enclin à considérer la violence institutionnelle comme la plus grave, c'est-à-dire la violence dans laquelle une structure sociale ou une institution sociale nuit aux gens en les empêchant de satisfaire leurs besoins fondamentaux¹. Dans le contexte de l'institution de l'Église, les enjeux de l'argument selon lequel un soi-disant symbole de bienveillance et de bonté pourrait être fondamentalement empreint de violence semblent particulièrement élevés. En d'autres termes, s'il est vrai que l'Église est fondamentalement violente, il convient de se méfier des motivations et des prescriptions de cette institution qui prétend à une bonté inhérente.

Cet exposé défend exactement ce soupçon. En consultant Diderot comme source de commentaires critiques sur l'institution de l'Église, on peut se référer à *La Religieuse* comme source d'information sur le fonctionnement violent de l'Église. Dans cette lecture de *La Religieuse*, en examinant la nature et la fonction des vœux religieux, Diderot expose l'Église comme fondamentalement violente. Plus précisément, Diderot expose le fait que l'Église sert à limiter le bien-être des religieuses et perpétue ainsi une attaque profonde contre la qualité de son identité.

Pour défendre cette assertion, il faut considérer le bien-être tel qu'il est défini par Audre Lorde. Selon cette définition, l'érotisme n'est pas seulement une force sexuelle, mais aussi une force de liberté qui englobe la joie, l'être, l'accomplissement de soi et le plaisir général de la vie. Dans cette perspective, nous pouvons assimiler l'accès à l'érotisme à l'accès au bien-être le plus général. Le bien-être général est défini par différents états de bonté. Être bon, c'est être meilleur ou, du moins, sans se plaindre que les choses/les circonstances soient radicalement différentes. D'autre part, la violence est une action qui vise à blesser ou à endommager quelqu'un. Si les trois vœux limitent la liberté économique, l'exploration érotique et la considération agentielle, ils limitent le bien-être général d'au moins trois manières significatives. Ainsi, en limitant l'érotisme dans le sens mentionné par Lorde et en tronquant le bien-être, les vœux oppressifs exigés par l'église constituent des forces de violence contre les religieuses.

D'après la philosophe et penseuse féministe Audre Lorde, toute oppression doit corrompre ou déformer les sources de pouvoir au sein de la culture ; par cette dénaturation, les

¹ Galtung, Johan. "Violence, Peace, and Peace Research." *Journal of Peace Research*, vol. 6, no. 3, 1969, pp. 167–91. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/422690>. Accessed 29 Oct. 2022.

oppresseurs maintiennent leur pouvoir. L'argument explicite de Lorde tourne autour des utilisations de l'érotisme. Pour les femmes, dit-elle, l'érotisme est une source de pouvoir et d'information, et c'est donc par sa répression que les états monogames-hétéropatriques conservent leur pouvoir sur les femmes en tant qu'hégémonie homogène. En suivant *La Religieuse*, on peut lire la représentation de l'Église comme un de ces états monogames-hétéropatriques et les vœux imposés par l'Église comme le moyen de maintenir une hégémonie homogène. Pour défendre cette affirmation, on commencera par examiner la théorie de l'érotisme de Lorde. A partir de là, on peut affirmer selon Lorde que l'inhibition du bien-être constitue légitimement une violence. Ensuite, on examine comment la violence peut être institutionnelle, et comment elle est particulièrement efficace lorsqu'elle est institutionnelle. Cet argument sert à justifier la position que l'Église pourrait être réellement investie dans l'imposition d'un agenda sur le traitement et la considération de la femme via une institution comme couvent. Enfin, en combinant l'affirmation de la violence en tant que répression et de la violence en tant qu'institution, on démontre comment les vœux sont un moyen de contrôle particulièrement bien adapté pour opprimer, tronquer l'action et imposer un préjudice psychologique par l'imposition d'une menace spirituelle. Avec tout cela en tête, nous pouvons justifier la présence de la violence comme oppression représentative dans *La Religieuse* en examinant les trois vœux autour desquels l'intrigue tourne.

Selon le cadre de Lorde et d'autres penseurs cités dans cet argument, on peut avancer que tous les vœux servent à constituer une répression violente de l'érotisme féminin qui donne du pouvoir, et donc que l'Église est représentée comme fondamentalement violente dans *La Religieuse*.

Pour comprendre cette argumentation, il faut d'abord considérer les usages de l'érotique d'Audre Lorde. Selon Lorde, l'érotique est une puissance qui réside en chacun de nous sur un terrain profondément féminin et spirituel. En disant que l'érotique est féminin et spirituel, Lorde ne veut pas dire qu'il s'agit d'un pouvoir propre à la femme, mais fait plutôt une déclaration métaphysique qui est trop complexe pour être exposée complètement dans le cadre de cet ouvrage. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'en nommant l'érotique, Lorde ne nomme pas simplement le désir d'avoir ou de poursuivre des relations sexuelles, mais une force universelle. Faire l'expérience de l'érotisme, explique Lorde, c'est se sentir une justesse joyeuse dans lequel qu'on fait. Accéder à l'érotique n'est donc pas accéder à un plaisir sexuel, mais à un pouvoir profond

qui indique une connaissance de soi. Au-delà du sens superficiel, écrit Lorde, « the considered phrase, « it feels right to me, » acknowledges the strength of the erotic as a true knowledge, for what that means is the first and most powerful guiding light toward any understanding. »². La suppression de l'érotisme est donc la troncation d'un sentiment intérieur d'orientation correcte avec soi-même et le monde. Se détacher de l'érotisme, nommer les sensations érotiques triviales ou psychotiques, c'est limiter immédiatement la capacité d'une personne à être en accord avec ses désirs les plus authentiques, et donc limiter immédiatement sa capacité de bien-être³.

Une telle séparation entre l'érotique et la personne est un moyen ordinaire d'oppression, selon Lorde. On peut rappeler que toute oppression doit corrompre ou déformer les sources de pouvoir au sein de la culture ; par cette dénaturation, les oppresseurs maintiennent leur pouvoir. Ainsi, en limitant l'érotisme et en déniait sa légitimité - en refusant l'accès à un sentiment de bien-être profondément subjectif - les forces oppressives illégitimes la croyance que la satisfaction et le bien-être profonds sont possibles, et plus encore, qu'ils n'ont pas besoin d'être appelés mariage, ni dieu, ni une vie après la mort⁴. On peut affirmer que l'Église exerce exactement ce type d'oppression contre les religieuses et, ce faisant, leur fait violence.

Pour défendre l'affirmation selon laquelle l'Église est une force oppressive de violence, il faut d'abord considérer ce qui constitue la violence, et ensuite, comment la violence peut se produire au niveau institutionnel.

Au premier point, on affirme que la violence est une force destinée à endommager ou à détruire. Par conséquent, toute utilisation du pouvoir physique, de la menace ou autre, qui tend vers un dommage psychologique ou physique, un mauvais développement ou une privation constitue une utilisation de la violence⁵. De ce point de vue, si l'Église supprime l'érotisme et, ce faisant, supprime le pouvoir d'accéder pleinement au bien-être et à sa recherche, puis l'Église perpétue le mal-développement, la privation et le préjudice psychologique, et on peut donc dire qu'elle exerce une violence.

Au deuxième point, on considère la portée et la réalité de la violence institutionnelle. Comme souligné ci-dessus, la violence peut être constituée par l'utilisation du pouvoir, et le pouvoir peut être non physique, donc en ce sens, l'existence de la violence institutionnelle devrait

² Lorde, A. (2000). *Uses of the erotic : the erotic as power*. Kore Press. 89.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ World Health Organization, <https://www.who.int/publications/i/item/9789241564793>, accessed Oct 27 2022.

être non controversée. Mais au-delà, dans un examen des pratiques paradoxales d'une institution et ses formes de violence, Carolyn Grimard définit la violence institutionnelle comme, « la mise en œuvre de ces mécanismes entraîne d'importantes contraintes qui portent souvent atteinte à la dignité des personnes »⁶. Cela fait écho à la définition de violence institutionnelle chez Stanislaw Tomkiewicz qui la présente comme, « toute action commise dans ou par l'institution ou toute absence d'attention qui cause à la personne une souffrance physique, psychologique inutile et/ou qui entrave son développement ultérieur »⁷. En général, on peut donc comprendre la violence institutionnelle comme le déploiement de mesures qui sont fondamentales pour le fonctionnement de l'institution et qui, au moins, affectent la dignité des personnes contenues dans l'institution. D'après ces définitions, en tronquant l'érotisme et en limitant le potentiel de bien-être des religieuses, l'Église commet un dommage institutionnel. Pour prouver l'importance du mal que l'Église commet, c'est-à-dire pour prouver qu'il est en fait fondamental pour l'institution elle-même, on tourne à le rôle du vœu en général, et aussi le rôle spécifique du vœu dans couvent.

Il faut maintenant se focaliser sur le pouvoir du vœu. Plus précisément, il faut se demander ce qu'est un vœu, et pourquoi il constitue de manière si uniforme un moyen de violence. Selon Alain Bourreau, qui décrit un vœu comme un échange de dette publique, les vœux sont, dans leur nature propre, l'application d'une dette figurative ou littérale⁸. Popularisé dans le contexte du Christianisme, le vœu peut être compris comme la reconnaissance d'une dette contractée auprès de Dieu. Lisant Dieu comme créateur et l'homme comme produit appréciable de sa création, il existe une alliance immédiate entre Dieu et l'homme ; l'homme a une dette spirituelle envers Dieu qui peut être remboursée exclusivement par la 'devise-de-foi' du vœu. C'est le gage de la servitude. On peut soutenir qu'il y a une exploitation inhérente à cette structure. Si l'homme est naturellement doté de sa dette, il n'est pas également doté des moyens de remboursement, car il n'existe pas de paiement suffisant pour compenser la dette de toute une existence. C'est pourquoi, en fondant le vœu sur ce terrain de la dette spirituelle éternelle, un

⁶ Grimard, C. 2011. Les pratiques paradoxales d'une institution et ses formes de violence: Le cas des services d'hébergement pour hommes itinérants (SDF) à Montréal. In Laforgue, D., & Rostaing, C. (Eds.), *Violences et institutions: Réguler, innover ou résister ?* CNRS Éditions. doi:10.4000/books.editions-cnrs.21471

⁷ Tomkiewicz, S., « Violences institutionnelles » dans Michel Manciaux (Ed.), *L'enfant maltraité*, Paris, Éditions Fleurus, 1993.

⁸ Bourreau, A. (2012). Le vœu, la dette et le contrôle pontifical des échanges au début du XIII^e siècle. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67, 417-449. <https://www.cairn.info/revue--2012-2-page-417.htm>.

pouvoir immédiat est obtenu par le collecteur de dettes. Dans ce cas, le débiteur est Dieu représenté par l'institution de l'Église, et c'est à lui qu'est due la dette impayable du salut. Ainsi, les religieuses qui prononcent ces vœux, qui s'engagent dans l'effort de rembourser l'impayable, sont pour toujours dans une position de soumission.

Si le vœu est un élément fondamental de la vie religieuse dans l'Église et qu'il est nécessairement exploiteur, on est en droit de supposer que la vie religieuse elle-même est nécessairement exploiteuse. Comme le dit Diderot, nous savons qu'il est vrai que le vœu est une partie essentielle de la vie religieuse. Pour mieux montrer cette essentialité problématique, considérez chaque vœu et les préjudices particuliers qu'il nécessite. Dans cette démonstration, le but est de faire comprendre explicitement que les vœux servent à tronquer l'érotisme tel qu'il est défini par Lorde, et ne sont donc pas compatibles avec le bien-être. De plus, pour démontrer que l'Église utilise activement le vœu pour décourager le bien-être de ses membres et maintenir leur exploitation.

On peut considérer en premier lieu le vœu de pauvreté⁹. En forçant les religieuses à faire vœu de pauvreté, l'Église les oblige à faire vœu de dépendance financière. En instillant une dépendance sur l'institution pour le logement, l'habillement, la subsistance, etc., l'Église garantit que les religieuses ne pourront jamais subsister sans elle.

Dans le roman, la peur de la pauvreté est un facteur constant de motivation ou de démotivation. La raison pour laquelle Susanne se retrouve au couvent au départ est l'incapacité ou le manque de volonté de sa famille de subvenir à ses besoins financiers. Ainsi, dès le départ, Susanne est censée échanger son dévouement à la vie religieuse contre la satisfaction de ses besoins fondamentaux. En discutant sa sortie de la vie religieuse, on rappelle sans cesse à Susanne que si elle quitte le couvent, elle n'aura aucun moyen de subvenir à ses besoins essentiels. Enfin, à la fin du roman, Susanne supplie le destinataire de sa lettre de ne rien demander de plus que de lui fournir une forme d'emploi suffisante pour qu'elle puisse subvenir à ses besoins. Ces trois points offrent un soutien textuel à l'affirmation selon laquelle le vœu de pauvreté est une mesure efficace pour assurer leur dépendance sur l'Église.

⁹ Bien qu'elle ne soit pas explicite, l'exposition de chaque vœu peut être appréhendée selon le cadre suivant :

Étape 1. Démontrer que le vœu limite l'accès au bien-être.

Étape 2. Démontrer qu'en limitant l'accès en tant que tel, l'Église installe sa propre Institution en remplacement pour celle qui aurait autrement généré ce bien-être.

Étape 3. Démontrer qu'en imposant systématiquement le vœu, l'Institution de l'Église impose la souffrance exploitante, de sorte que l'Église est elle-même une institution violente.

En étant dépossédées de la faculté de réaliser des gains financiers, les religieuses stagnent dans une dépendance permanente sur l'Église, et sont donc à leur gré. En instillant une telle dépendance aux religieuses, l'Église inhibe leur capacité à penser de manière authentique et critique à leurs besoins. Pour donner un exemple trivial, une religieuse financièrement dépendante ne peut pas décider si elle va manger du steak ou du poulet pour le dîner, elle ne peut que manger ce qu'on lui donne. Le même principe s'applique à tous les aspects de sa vie. Ainsi, en imposant la dépendance financière, l'Église limite la capacité des religieuses à « scrutinize [their] own existence »¹⁰, l'Église limite leur action et, par conséquent, leur capacité à être bien et en accord avec leurs désirs.

On se tourne au vœu d'obéissance. Rappelez-vous le récit de Lorde selon lequel, « erotic knowledge empowers us, becomes a lens through which we scrutinize all aspects of our existence, forcing us to evaluate those aspects honestly in terms of their relative meaning within our lives »¹¹. Selon Lorde, seule par la connaissance de l'érotisme, on peut évaluer ce qui est et ce qui n'est pas compatible avec notre bien-être. On peut comprendre l'érotisme comme un instrument de mesure de la bonté. Dans cette optique, un vœu d'obéissance est en contradiction flagrante avec le bien-être. Si le bien-être en tant qu'érotique dépend de l'accès à l'évaluation subjective, un vœu qui exige une obéissance aveugle sans réserve est en contradiction flagrante et irrémédiable avec le bien-être.

Par-delà sa limitation immédiate de l'agence, le vœu d'obéissance fonction de supprimer la liberté des religieuses d'une manière plus insidieuse. Lorsqu'une personne fait le vœu d'obéir, elle renonce à sa capacité de décider, et renonce donc à son droit d'être prise au sérieux en tant qu'agent décisionnel. En promettant d'obéir indiscutablement, les religieuses se soumettent à un interrogatoire et à des objections si jamais elles protestent contre ce qu'on leur dit de faire, aussi nuisible que soit ce qu'on leur a dit de faire. Pour rendre cela plus clair, il peut être utile de considérer un exemple tiré du texte. Lorsque Susanne décide de quitter le couvent, elle n'est pas prise au sérieux, en fait, on suppose qu'elle est folle et possédée. Parce qu'elle a renoncé à son droit de prendre des décisions, elle a renoncé à son droit d'être considérée comme un agent raisonnable et pensif, et donc, en exprimant ses désirs et ses besoins, elle n'est pas considérée comme rationnelle, ou comme méritant d'être prise au sérieux, mais comme délirante. C'est

¹⁰ Lorde, 91.

¹¹ *Ibid.*

l'accomplissement critique du vœu d'obéissance ; en acceptant d'obéir aveuglément, c'est comme si les religieuses inversaient leur agence. En déclarant, « Je choisis librement d'obéir sans discuter », elles impliquent que toute contestation de ce vœu, c'est-à-dire toute expression de dissidence, doit être une indication de l'absence de ces facultés de décision rationnelle sur la base desquelles elles se sont engagées à obéir en premier lieu. Dans ce paradigme épistémologique inversé, la religieuse qui défend ses propres décisions agentielles est la religieuse folle qui s'est éloignée de son devoir. Il s'agit d'un aperçu important du rôle de la folie dans l'Église.

Selon Michel Foucault, la dimension morale de la religion est un élément essentiel de la formule de la folie. Seulement après avoir offert un engagement complet à un ensemble de croyances morales, peut-on être considéré comme fou pour les rejeter. Le couvent dépend fondamentalement de l'endoctrinement. Il faut assumer une croyance totale en une vision du monde qui nomme le bien et le mal tout-puissants et qui affirme que la seule façon de poursuivre ce bien et de se repentir de ce mal est de s'endetter spirituellement pour toujours. Ainsi, le pouvoir que l'Église possède est profondément moral et aussi, englobant. En immergeant ainsi une personne dans un système de croyances, en faisant d'un système une vision globale du monde qui est semble-t-il la seule bonne vision du monde, l'Église est prête à traiter de fou tout dissident. En reconnaissant le fait que la vision chrétienne est la seule façon bonne et vraie dont le monde est et en cimentant cette vision par l'obéissance, l'Église est bien préparée à déclarer que quiconque perd de vue cette vérité rejette la vision du monde qu'il a autrefois reconnue comme vraie et évidente, et que ce rejetant doit donc avoir perdu la raison ; car il contredit ses propres croyances les plus essentielles !

Ainsi, selon Foucault, la folie ne doit pas être interprétée comme une maladie, mais comme un état épistémique attribué à ceux qui sont déclarés déviants par une institution autorisée. Les fous sont donc souvent ceux dont la seule indication de folie est leur désaccord avec les volontés de l'institution plus large qui déclare les gouverner. Ainsi, en exigeant l'obéissance des religieuses, l'Église solidifie également un moyen de déclarer leur ineptie au cas où elles seraient en désaccord. C'est une contradiction flagrante avec la capacité de vivre en véritable cohésion avec ses désirs subjectifs.

Enfin, il y a le vœu de chasteté. C'est le vœu le plus évidemment lié à la conception du bien-être de Lorde, mais on peut limiter l'analyse de ce vœu aux deux points les plus saillants de l'argumentation de Lorde. Premièrement, la capacité de connaître sa joie la plus complète par

l'érotisme, et deuxièmement, la capacité de partager profondément n'importe quelle quête avec une autre personne.

Lorde soutient que l'on apprend à séparer la demande érotique des domaines les plus vitaux de notre vie autre que le sexe. Lorde n'approuve pas cette séparation et en fait, elle préconise la reconnaissance de la demande érotique dans toutes les affaires, mais elle admet que face à cette séparation, le sexe peut être parfois le moyen le plus facile pour commencer à explorer l'érotisme et sa valeur. Mais même dans cette exploration, la valeur érotique ne vient pas du sexe lui-même, mais de la cultivation du pouvoir érotique qui se trouve être accessible par le sexe (Lorde 91).

Lorde estime que l'une des fonctions les plus évidentes de l'érotisme que l'on peut trouver par le sexe est le pouvoir que l'on peut trouver en partageant n'importe quelle quête profondément avec une autre personne. Encore une fois, Lorde ne met pas l'accent sur le fait que le partage du sexe en particulier est porteur de pouvoir, mais seulement sur le fait que le sexe peut être un moyen d'exposition à l'importance de partages de projets de signification avec une autre personne. Lorde explique : « The sharing of joy, whether physical, emotional, psychic, or intellectual, forms a bridge between the sharers which can be the basis for understanding much of what is not shared between them, and lessens the threat of their difference. ».¹²

Selon ce point de vue, l'exploration sexuelle est un moyen de cultiver la compassion, l'empathie, la collaboration, la personnalité et, en général, d'améliorer la qualité de soi. Cette vision de la sexualité semble évidente dans le roman. Dans sa confusion à propos de la raison pour laquelle son confesseur est si perturbé par ses interactions avec la Supérieure ***, Susanne exprime une appréciation de la proximité simple et de l'échange d'appréciation qu'elle partageait avec sa Supérieure. Susanne semble suivre la croyance de Lorde selon laquelle le partage de l'intimité et d'objectifs communs est une expérience positive et contribue donc au bien-être.

En ce qui concerne le deuxième point, Lorde explique qu'en accédant à l'érotisme par le sexe, mais aussi par d'autres moyens, on peut reconnaître le « yes; [their] deepest cravings »¹³ en soi et ainsi reconnaître les choses qui n'améliorent pas la qualité de vie, et s'en débarrasser. L'argument de Lorde est que seulement en éprouvant un plaisir profond et en étant dans un état de pur bien-être, est-il possible d'avoir un moyen de mesurer les choses qui n'on sert pas. D'après

¹² Lorde, 92.

¹³ *Ibid.*

l'argument de Lorde, il s'ensuit que si le sexe peut être un moyen de reconnaître les meilleurs modes d'être et aussi les pires, donc en exigeant la chasteté, l'Église exige que les religieuses restent ignorantes de leurs moyens d'être bien. En gardant ces points à l'esprit, on peut affirmer qu'en prohibant le sexe, l'Église inhibe le moyen le plus accessible aux religieuses d'accéder à l'érotisme, et donc non seulement entrave leur capacité à être bien dans ce sens immédiat, mais entrave leur capacité à connaître l'érotisme en général, et par conséquent leur capacité à rechercher le bien-être en général.

Tout cela dit, l'argument a été avancé que l'Église constitue un auteur de violence institutionnelle. Pour défendre cette affirmation, une défense de la légitimité de la violence institutionnelle a été fournie. Selon le cadre défini par Audre Lorde, il a été affirmé que l'érotisme est profondément lié au bien-être et que les trois vœux exigés par l'Église limitent immédiatement l'érotisme, et donc le bien-être, et constituent une violence. En suivant cette ligne d'argumentation, on peut comprendre *La Religieuse* comme une histoire d'avertissement et d'exposition sur la réalité et l'inévitabilité de la violence institutionnelle dans l'Église.

Bibliographie

- Boureau, A. (2012). *Le vœu, la dette et le contrôle pontifical des échanges au début du XIII^e siècle. Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67, 417-449.
<https://www.cairn.info/revue--2012-2-page-417.htm>.
- Demailly, L. 2011. *Les résistances à la violence des institutions psychiatriques*. Laforge, D., & Rostaing, C. (Eds.), *Violences et institutions : Réguler, innover ou résister ?* CNRS Éditions. doi :10.4000/books.editions-cnrs.21513
- Falquet, J. (2008). *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*. Dispute.
- Galtung, Johan. "Violence, Peace, and Peace Research." *Journal of Peace Research*, vol. 6, no. 3, 1969, pp. 167–91. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/422690>. Accessed 29 Oct. 2022.
- Guillemain, H. (2008). *La religion de l'asile (1830-1870). Romantisme*, 141, 11-21. <https://doi.org/10.3917/rom.141.0011>
- Grimard, C. 2011. Les pratiques paradoxales d'une institution et ses formes de violence: Le cas des services d'hébergement pour hommes itinérants (SDF) à Montréal. In Laforge, D., & Rostaing, C. (Eds.), *Violences et institutions: Réguler, innover ou résister ?* CNRS Éditions. doi:10.4000/books.editions-cnrs.21471
- Lorde, A. (2000). *Uses of the erotic : the erotic as power*. Kore Press.
- Tomkiewicz, S., « Violences institutionnelles » dans Michel Manciaux (Ed.), *L'enfant maltraité*, Paris, Éditions Fleurus, 1993.
- World Health Organization. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241564793>, accessed Oct 27 2022.